

Les migrations internationales constituent un véritable défi pour le monde contemporain. Bien que le constat ne soit pas nouveau, la croissance des flux dans le contexte actuel géopolitique, économique et environnemental appelle de nouveaux regards. Face à la diversification des destinations, des foyers de départ ou encore des profils des migrants, l'ouvrage privilégie la parole de « l'acteur migrant » et accorde une large place à ses stratégies et ses trajectoires.

Sans sous-estimer les déterminants macro-économiques ou géopolitiques, les auteurs éclairent les initiatives des populations en migration et révèlent l'épaisseur sociale de leurs expériences. Ils mettent l'accent sur les logiques des organisations collectives et des réseaux sociaux, sur le rôle des migrants dans le développement ou encore sur les dynamiques culturelles associées au fait migratoire.

Selon une perspective pluridisciplinaire, et à partir d'exemples africains, sud-américains ou asiatiques, l'ouvrage met en valeur la construction de nouveaux territoires de mobilité et montre la diversité des trajectoires migratoires depuis les pays du Sud vers ceux du Nord, mais aussi, et de plus en plus, entre pays du Sud.

*Avec des contributions de Virginie Baby-Collin, Alain Bonnasseaux, Chantal Bordes-Berayoun, Sylvie Bredeloup, Tristan Brusié, Luc Cambrezy, Genevieve Cortes, Stephane De Tapia, Alberto Del Rey Poveda, Hervé Dornenach, Jorge Durand, Laurent Faret, David Giband, Hélène Guétat-Bernard, Kira Kaurinowski, Seydou Keita, Maud Laëthier, Françoise Lestage, Boris Maraton, Lucile Médina-Nicolas, Cristóbal Mendoza, Francis Mestres, Honoré Mimiéhe, Raffaele Pelli, André Quessel, Catherine Quiminal, Luis Miguel Rionda, Susana Maria Sassone, Giovanni Sem, Zenabou Toure.*

**IRD**  
44, bd de Dunkerque  
13572 Marseille cedex 02  
editions@ird.fr  
www.editions.ird.fr

**PULM**  
17, rue Abbé-de-l'Épée  
34090 Montpellier  
publications@univ-montp3.fr  
www.pulm.fr

42 €

**Diffusion**  
IRD  
32, av. Henri Varagnat  
93143 Bondy cedex  
tel. 01 48 02 56 49  
diffusion@ird.fr

ISBN/IRD 978-2-7093-1658-2  
ISBN/PULM 978-2-89239-865-9  
ISSN 1958-0975

## Migrants des Suds

V. BABY-COLLIN G. CORTES L. FARET H. GUÉTAT-BERNARD

Objectifs **Suds**

# Migrants des Suds

Sous la direction de  
**Virginie BABY-COLLIN**  
**Genevieve CORTES**  
**Laurent FARET**  
**Hélène GUÉTAT-BERNARD**



BONNASSIEUX A., 1987 – *Laurie Abidjan*. Paris Karthala, Abidjan Inades, 220 p.

BREUSERS M., 2003 – « La dynamique foncière et la poursuite d'une sécurité de subsistance dans la province du Sannatenga, Burkina Faso ». In Kuba R., Lenz C., Sonda C. N. (ed.) : *Histoire du peuple-ment et relations interethiques au Burkina Faso*. Paris Karthala : 41-58.

CHAUVEAU J.-P., 1995 – « Pression foncière, cycle domestique et crise économique, étude de cas en Côte d'Ivoire forestière ». In Blanc-Pamard C., Cambiézy L. (ed.) : *Dynamiques des systèmes agraires : terre, terroir et territoire : les tensions foncières*, Paris Orstom : 107-129.

CHAUVEAU J.-P., BOBO KOFFI S., 2003 – La situation de guerre dans l'aire villageoise. Un exemple dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. *Politique Africaine*, 89, Paris Karthala : 12-33.

DEMBELE O., 2002 – « La construction de la catégorie « étranger ». In Le Pape M., Vidal C. (ed.) : *La Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*. Paris Karthala : 123-171.

DEVERIN Y., 2004 – « Facteurs culturels et représentations de l'espace en pays mossi ». In Duhucq S., Soubias P. (eds.) : *L'espace et ses représentations en Afrique*, Paris Karthala : 15-32.

IBO J., 2006 – « Retraits de terres par les "jeunes autochtones" sur les anciens front pionniers de Côte d'Ivoire : expression d'une crise de transition intergénérationnelle ». In : Colloque international *Les frontières de la question foncière*. Montpellier, 21 p.

LE PAPE M., 1997 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris Karthala, 166 p.

MARCHAL J.-Y., QUESNEL A., 1995 – « Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité ». In Blanc-Pamard C., Cambiézy L. (ed.) : *Dynamiques des systèmes agraires : terre, terroir et territoire : les tensions foncières*, Paris Orstom : 595-614.

RUF F., KONAN A., 2005 – Cacao, « Le paradoxe ivoirien ». *La Tribune et JA L'intelligent*, 2339, 8-12 novembre, 83 p.

TUJAGUE L., 2004 – Le maraîchage en économie de plantation. *Afrique Contemporaine*, 210 : 171-190.

YAPI D. A., 2000 – *Baraques et pouvoirs dans l'agglomération abidjanaise*. Paris, L'Harmattan, 456 p.

ZONGO M., 2003 – La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire. *Politique Africaine*, 90 : 113-126.

## Chapitre 13

# Le principe du rendement décroissant de la migration de retour comme une nouvelle émigration ?<sup>1</sup>

Jorge DURAND

Les diverses théories qui expliquent le phénomène migratoire international ont démontré, dans la pratique, être des approches partielles d'une réalité complexe et changeante. Il s'ensuit que l'on ait plaidé, en de multiples occasions, en faveur de la nécessaire complémentarité des analyses et des disciplines (MASSEY et al., 1994). La réflexion théorique sur le phénomène migratoire a dépassé aujourd'hui l'analyse des causes qui le produisent et s'est intéressée à expliquer la permanence et la récurrence du phénomène.

Toutefois, les théories en vigueur ne se sont pas occupées suffisamment du corollaire du phénomène : le retour. Même partiel, celui-ci s'avère significatif dans beaucoup de cas, comme dans le cas mexicain. Plus encore, le retour d'un migrant d'un pays considéré comme du « premier monde », apparaît comme un fait énigmatique et pour beaucoup incompréhensible. Le retour met en question le prétendu caractère unidirectionnel ou définitif de la migration et,

<sup>1</sup> Une version en espagnol de ce texte a été publiée dans *Cuadernos Geográficos*, 2004, 35 (2) : 103-116.

par conséquent, est un aspect fondamental qui doit être expliqué et doit être pris en considération au moment de légiférer.

Pour une part, la décision de s'en retourner, de revenir à la « terre natale », est une résolution en de nombreux points semblable à celle que l'on observe au moment du départ. On pourrait dire que le processus migratoire recommence en sens inverse, et par conséquent que le migrant entre à nouveau dans une phase de prise de décisions. D'autre part, le phénomène du retour est en rapport avec l'expérience du migrant durant son séjour à l'étranger, de même qu'avec les changements qui interviennent dans le contexte international des pays d'origine et de destination. Il s'ensuit que certaines des explications qui ont été données pour mettre à jour les causes de la permanence du flux peuvent aussi expliquer, en sens inverse, pourquoi certains migrants prennent la décision de rentrer. Toutefois, il ne peut s'agir d'une simple transposition des théories de façon mécanique : le retour a des spécificités qui obligent à repenser théoriquement le phénomène.

Le présent travail est une réflexion qui s'appuie conjointement sur une information directe produite par le travail de terrain et les grandes explications déjà connues sur la migration internationale. Dans une certaine mesure, sont laissées de côté une série d'approches intermédiaires qui ont approfondi l'analyse de la migration de retour; ce qui constitue évidemment une limite à ce travail. Il s'agit donc bien d'un essai, qui vise délibérément à susciter la discussion et la réflexion sur un sujet à partir d'une analyse spécifique. Nous pourrions dire un nouvel essai, mais dans ce domaine de la migration internationale, il n'est jamais certain que n'existent pas des antécédents explorant des dimensions comparables.

## Types de migration de retour

Quand on parle de migration de retour, on peut généralement distinguer cinq ou six types. Le premier se réfère au migrant qui revient de manière définitive et volontaire, après un long séjour hors de son pays d'origine, y compris après avoir vécu plusieurs décennies à l'étranger ou avoir adopté une autre nationalité. Il n'est pas impossible que parler du caractère définitif du retour

soit une aberration, mais l'idée que l'on veut transmettre est celle qu'il s'agit d'un retour avec le projet que celui-ci soit définitif, c'est-à-dire qu'il marque la fin de l'expérience migratoire. C'est par exemple le cas de migrants économiques de longue haleine qui ont migré à la recherche d'un emploi et de meilleures opportunités économiques et qui reviennent après des décennies. Nombre d'entre eux sont retraités et bénéficient d'une pension. D'autres reviennent à des âges intermédiaires, quand les occasions économiques s'améliorent. C'est également le cas de beaucoup d'exilés politiques ou de réfugiés, qui reviennent à la terre d'origine quand les conditions politiques changent. Dans beaucoup de cas ces séjours peuvent être longs, notamment dans le cas de dictatures qui durent plusieurs décennies.

La comptabilité des cas de retour est compliquée, mais les chiffres disponibles indiquent que les flux sont significatifs. On estime que 1,5 million de personnes sont rentrées dans leur pays d'origine entre 1973 et 1977, la majorité depuis l'Allemagne, la Suisse et la France. En Australie, le taux de retour de migrants avec plus de 10 années de résidence est estimé entre 20 et 25 % dans le cas des Grecs et des Yougoslaves, à 30 % dans le cas des Britanniques, des Italiens et des Maltais et à 40 % pour les Allemands. Le retour d'un volume important de migrants a également été détecté et étudié en Turquie, en Croatie et en Calabre. Des politiques explicites de promotion du retour volontaire existent, comme en Turquie, en Italie, en Grèce ou en Espagne, et des mesures d'aide et d'accueil ont été mises en place dans de nombreux autres pays du monde (MARMORA, 1997).

Le deuxième type de migration de retour correspond aux *travailleurs temporaires*, soumis à des programmes spécifiques où le contrat exige le retour. En Amérique du Nord, le programme *Bracero* entre le Mexique et les États-Unis (1942-1964) est un exemple classique, de même que les programmes actuels de visas H2a et H2b qui concernent les travailleurs temporaires dans l'agriculture et les services. C'est aussi le cas des contrats temporaires pour travailleurs agricoles au Canada, établis en convention avec le Mexique et plusieurs pays des Caraïbes. On calcule que 5 millions de *braceros* avec documents migratoires ont été mobilisés entre 1942 et 1964, et environ autant sans documents. L'immense majorité d'entre eux est revenue ensuite au Mexique.

L'expression connue « il n'y a rien de plus permanent qu'un travailleur temporaire » a été forgée, de façon significative, dans le contexte européen des années 1980. Il s'agit bien évidemment d'une généralisation – dont le biais politique est à souligner – dont les fondements ne sont pas systématiquement assurés, comme le montre l'analyse des données statistiques. S'il est incontestable qu'une bonne proportion des migrants temporaires se transforme, pour diverses raisons, en migrants définitifs, cela n'invalide pas l'idée que beaucoup reviennent à leur lieu d'origine.

En troisième lieu, on peut considérer une migration de retour *transgénérationnelle*. Il s'agit du retour, non pas du migrant, mais de sa descendance : fils, petits-fils, arrière-petits-fils, un phénomène chaque fois plus significatif et qui commence à être étudié. On peut signaler les cas actuels de la migration argentine vers l'Italie et l'Espagne (JOFRE, 2003) ou du Pérou vers le Japon, l'Espagne et l'Italie (TAKENAKA, 1977 ; TORROS *et al.*, 1997 ; MERINO, 2002), où est allégué un appui sur des liens du sang et des liens culturels pour faciliter l'insertion ou la naturalisation. Cette migration est favorisée dans certains pays où les indices de fécondité ont diminué de façon notable<sup>2</sup> et qui sont disposés à accepter des migrants qui ont des liens sanguins ou des racines culturelles communes. Dans le cas espagnol, les petits-fils ont le droit de réclamer la nationalité espagnole lorsqu'ils résident en Espagne et qu'ils peuvent prouver qu'ils ont travaillé durant au moins un an. Pour sa part, l'Italie reconnaît le droit à la nationalité jusqu'à la troisième génération, considérant l'immigrant comme la génération 0. Beaucoup de pays européens ont par exemple besoin d'immigrants pour effectuer de nombreux travaux, dynamiser leur économie et y compris financer les programmes de sécurité sociale. Il s'ensuit une préférence pour ceux qui ont la même origine ethnique, la même langue et qui partagent une même identité ou culture.

Un quatrième type de retour est celui qui intervient dans des conditions forcées. L'histoire est pleine de cas de retour forcé de peuples pour des raisons politiques et ethniques. Pendant la Seconde Guerre mondiale, près d'un demi-million d'Allemands ont été transférés depuis l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la

Pologne, la Roumanie et la Bulgarie pour peupler et germaniser les nouvelles provinces que le Reich avait annexées (MARMORA, 1997). Le cas de la déportation massive aux États-Unis des Mexicains pendant les décennies 1920 et 1930 est également assez connu. Plus d'un demi-million de travailleurs et leurs familles ont été déportés pendant la crise de 1929. Parmi les centaines de groupes d'immigrants qui sont arrivés aux États-Unis, il s'agit du seul cas de déportation massive.

Actuellement, les pays de destination mettent de façon de plus en plus nette des obstacles à l'établissement des migrants et réfugiés, en durcissant d'une part les lois migratoires et en multipliant d'autre part les déportations sommaires sans droit à aucun type de reconsidération des cas au niveau individuel. Beaucoup de migrants, notamment des réfugiés qui sont arrivés alors qu'ils étaient enfants, sont forcés de retourner dans leur pays d'origine suite à des changements dans la situation politique ou l'application de conventions bilatérales. Récemment, par exemple, les États-Unis ont déporté des réfugiés cambodgiens qui avaient vécu plusieurs décennies dans le pays et qui, pour une raison ou une autre, n'avaient pas pu régulariser leur situation migratoire (*The New York Times*, 16 nov. 2003). C'est aussi le cas des migrants déportés, qui se comptabilisent annuellement en millions d'individus au niveau mondial. Beaucoup d'entre eux essayent à nouveau d'émigrer, surtout s'il s'agit de migration entre des pays voisins ou proches, mais pour d'autres la déportation signifie la fin de la dynamique migratoire.

On pourrait également parler d'un cinquième type de migration de retour forcée par les circonstances, celle des migrants qui ont échoué, qui n'ont pas pu mener à bien leur projet migratoire. Les cas d'échec dans l'expérience ou l'aventure migratoire sont nombreux mais peu visibles et encore moins quantifiables. Seule l'approche ethnographique peut permettre d'avancer dans la connaissance des raisons pour lesquelles beaucoup de migrants peuvent rentrer volontairement après avoir eu une expérience migratoire négative. À titre d'exemple, le chômage dans un pays étranger est une situation difficile à supporter, de même que peut l'être une incapacité à s'adapter à un milieu donné. Mais surtout être confronté au racisme et à la discrimination paraissent être des motifs plus que suffisants pour rentrer.

<sup>2</sup> L'Espagne et l'Italie sont citées en dessous des taux de remplacement de 2,1.

Enfin, il faut considérer le retour programmé, de caractère officiel. Le cas le plus représentatif est sans doute celui d'Israël qui a promu le retour des juifs au niveau mondial, indépendamment de la race ou de la nationalité. C'est aussi le cas du retour massif des pieds-noirs français après l'indépendance de l'Algérie. Dans d'autres cas, on facilite le retour massif des émigrés au titre d'un projet politique de réconciliation nationale. Au Chili, par exemple, le retour des exilés et déportés a été rendu possible par une ouverture d'abord progressive puis postérieurement sans restriction, l'État allant même jusqu'à indemniser les individus qui avaient souffert d'emprisonnement et de torture.

Dans cet essai nous nous référons de manière spécifique au premier type de retour, celui du migrant qui rentre dans son pays d'origine après une longue période à l'étranger, qui est installé dans le lieu de destination et qui n'a ni obligation ni nécessité de revenir. Il est généralement en possession de documents migratoires en règle et peut même avoir des biens en propriété et des liens familiaux dans le pays d'installation.

## Mythologie à propos du retour

C'est un fait généralisé que la majorité des émigrés quittent leur terre natale avec l'idée de revenir. Pour beaucoup, le retour à la terre d'origine se trouve chaque fois plus éloigné, au fur et à mesure que passent les années, mais l'envie perdure, l'espoir demeure de revenir au moment de la retraite ou quand la situation politique changera, quand les conditions économiques et de travail se seront améliorées.

Les objectifs des migrants sont généralement temporaires, non définitifs, et de ce fait les périodes à l'étranger sont relativement courtes : deux, trois années, qui se transforment ensuite en vingt ou trente ! Les émigrés qui rompent leurs liens avec la terre d'origine sont peu nombreux au départ. Généralement, les migrants ne brûlent pas leurs navires de façon préméditée, c'est la réalité qui réduit leurs illusions à des miettes : ce sont les circonstances, dictées ou de la-bas, qui empêchent le retour définitif, ce

sont les liens personnels et les engagements pris qui obligent à prendre racine dans d'autres lieux.

Le mythe du retour peut subsister à travers les générations et l'exemple juif est sans aucun doute exemplaire. La diaspora a toujours été un moment dans l'histoire, jusqu'à ce qu'arrive l'occasion de revenir à la terre promise.

Pour certains migrants le retour devient une véritable obsession. Celle-ci est clairement exprimée dans la phrase d'un migrant mexicain « toutes mes pensées sont de retourner en arrière » (« *todos mis pensamientos son volver pa' tras* »). Dans ce cas, la phrase introduit deux éléments, l'un ancien et l'autre moderne : le terme *piensos*, au lieu de *pensamientos*, est une expression campagnarde traditionnelle, et la forme verbale *volver pa' tras* s'inspire de la construction de *come back* en anglais, auquel s'ajoute l'apocope mexicaine traditionnelle qui coupe les mots *para* et *atras*. La phrase a ainsi une force inhabituelle, elle dénote l'origine modeste de ce migrant et son immersion dans le monde *anglo*. Elle témoigne d'une nostalgie profonde, permanente et éternuante.

Pour d'autres migrants, la mythologie du retour a à voir avec la politique, avec le changement de régime dans le pays d'origine et avec la transformation des conditions qui les ont obligés à partir. C'est le cas des immigrants arméniens en Argentine, qui durant des décennies ont parlé et ont prophétisé sur le retour et n'ont simplement pas pu retourner quand les circonstances politiques ont changé. Le temps les avait transformés en immigrants définis, en Argentins. Ainsi, les changements politiques ne sont pas les seules variables à prendre en considération (VARELA, 2002).

Dans d'autres cas, les périodes de dictature furent plus courtes – comme en Argentine et au Chili – et des retours significatifs ont eu lieu pour des personnes qui avaient quitté leur pays pour des raisons politiques. Quoi qu'il en soit, dans les contextes d'exil politique, l'espoir et l'urgence du retour sont généralement très intenses. L'exil a généralement une forte composante idéologique que l'on ne retrouve pas de façon aussi significative dans le cas des migrants économiques. Généralement, la ré-immersion est cependant plus problématique que ce que les exilés pensaient ou avaient rêvé : le Chili dans lequel sont revenus les exilés, par exemple, n'est plus le Chili de l'Unité populaire. Dans quelques

cas, les États contribuent à réparer les dommages causés avec un certain type d'aide financière visant à faciliter la réintroduction, mais ce sont des exemples isolés.

De façon générale, le retour n'est pas un processus automatique, ce n'est pas une conséquence directe d'une variante externe (comme un changement de régime ou la chute d'un dictateur) ; il implique un processus complexe de prise de décisions et d'évaluations personnelles et familiales.

Enfin, il y a une composante liée au genre dans la décision du retour : on sait à partir d'observations dans différents contextes que les hommes tendent généralement au retour alors que les femmes tendent à l'établissement. Il est très probable que les processus d'adaptation soient plus efficaces et viables dans le cas des femmes. Les hommes s'adaptent au marché du travail tandis que les femmes adoptent le rythme de la quotidienneté tout en intégrant ses nuances. Et c'est aussi, dans de nombreux cas, la première occasion pour les femmes d'une intégration au marché du travail. À l'heure du bilan entre coûts et bénéfices, les femmes migrantes ont beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans le retour. Paul S. Taylor le notait déjà magistralement quand il s'entretenait avec un couple de migrants mexicains obligés de revenir à l'époque de la grande dépression :

« J'ai dit à Paulino qui était en train de construire une cruche : Paulino, que crois-tu qui est le mieux, être là-bas à Bethlehem, Pennsylvanie ou bien ici à San José Tateposco ? Et pendant qu'il continuait à faire sa cruche, il m'a répondu : Monsieur, je crois qu'il est mieux d'être ici à Tateposco. Et quand je lui ai demandé pourquoi il pensait cela, il m'a répondu qu'il y avait ici davantage de liberté. Ensuite, j'ai demandé la même chose à son épouse, qui malaxait la glaise pour Paulino. Et sans cesser de travailler, elle m'a répondu que pour elle c'était mieux de vivre à Bethléem, Pennsylvanie. Et alors j'ai demandé pourquoi ? Et elle m'a immédiatement répondu que là-bas il y avait davantage de liberté, qu'il fallait seulement tourner le bouton pour allumer le gaz et qu'ici il fallait aller chercher du bois de chauffage dans la colline. Et tous les deux comprenaient parfaitement la réponse que chacun avait donnée. De cette manière, avec la même question j'ai obtenu la même réponse, mais avec des argumentations complètement opposées selon le genre. » (cité dans DURAND, 2000).

## Approche théorique du phénomène du retour

La théorie néoclassique affirme que l'une des raisons principales qui motivent la migration tient aux disparités régionales, qui s'observent principalement dans la disparité salariale (TODARO, 1969). Toutefois, cette situation peut changer et s'il est difficile de sortir d'une situation de sous-développement et de pauvreté, beaucoup de pays ont réussi à le faire. Le différentiel salarial peut se réduire de telle sorte que celui-ci ne soit plus un argument significatif. Deux exemples contemporains peuvent illustrer cette situation : les cas de l'Irlande et de Porto Rico, où l'on a constaté un processus significatif de migration de retour (*Migration News*, 22, 1-2, 2000). Bien que, dans ces cas, il existe encore une certaine disparité salariale, celle-ci n'est pas suffisante pour continuer à provoquer une migration massive ; elle soutient au contraire des processus de retour.

Dans sa version micro, la théorie néoclassique affirme que la décision de migrer est une détermination rationnelle, faite en accord avec un calcul coûts et bénéfices (BORJAS, 1989). Lorsqu'un migrant se pose la question du retour, on est en présence d'un mécanisme semblable. Mais la perspective, le moment, l'accumulation d'informations et la situation de ce migrant sont totalement différents. Le changement de perspective, de l'un ou de l'autre côté d'une frontière ou d'un océan, donne pour la première fois au migrant l'occasion de faire un calcul coûts et bénéfices en connaissance de causes : il sait par expérience directe ce que signifie vivre et travailler à l'étranger ; il est conscient du coût personnel que rester de manière définitive implique. En somme, le coût psychologique de l'absence, la nostalgie, la solitude et les difficultés que suppose l'adaptation à un environnement étranger ne peuvent être compris dans leur totalité que lorsque l'individu les a éprouvés en personne.

Par ailleurs, la perspective qui est envisagée dans le pays de destination influence aussi le calcul coûts et bénéfices du point de vue économique. Depuis le pays d'origine, la disparité salariale est évidente, mais devant l'alternative de rester à vivre dans le pays de destination, ce facteur cesse d'être significatif, parce que le bien d'origine cesse d'être le point de référence. La logique éco-

nomique du migrant mexicain, illustrée par le dicton « gagner en dollars et dépenser en pesos » n'a pas de sens quand on reste vivre aux États-Unis. À partir d'un salaire minimal, les migrants doivent payer le loyer, le transport et le repas en dollars. S'ils peuvent avoir, au moment du retour, de la mobilité sociale dans leur pays d'origine, ils seront presque toujours situés aux niveaux les plus faibles de l'échelle sociale dans le lieu de destination. Mais l'argent va plus loin : pour le migrant, la possibilité d'augmenter son salaire et d'améliorer sa condition de vie à l'étranger reste limitée. Même avec des efforts importants, la majorité des migrants ne parviennent pas à dépasser le salaire minimal. Et lorsqu'ils parviennent à le dépasser, ils arrivent rapidement à une limite quasi impossible à surpasser.

Cette situation est précisément expliquée par la théorie du marché du travail segmenté (Piore, 1979). La majeure partie de la population migrante se trouve dans le secteur secondaire, où la limite salariale est facilement atteinte et où il est très difficile de sortir du contexte étroit dans lequel les migrants se trouvent pris. Pour sa part, le marché du travail tertiaire ou ethnique permet à quelques migrants de trouver des options de mobilité sociale (Pokies et Bach, 1985), mais ce n'est pas un phénomène généralisé. Les enclaves ethniques permettent le développement de multiples opportunités et petites affaires, mais même dans des situations de succès économique, l'option du retour est toujours présente (Durand, 1996 ; Espinosa, 1998).

Pour la majorité des migrants, la seule option viable de mobilité sociale se situe dans le retour. Il s'ensuit que cet argument est décisif au moment de faire un calcul coûts et bénéfices. Une fois qu'il a réuni une épargne significative ou qu'il a réalisé un ensemble d'investissements dans son lieu d'origine, le migrant peut, au niveau individuel ou familial, échapper à la dépendance structurelle (Sassen, 1988). Même lorsque le pays d'origine se trouve dans la même situation de dépendance et de sous-développement, le migrant peut accéder dans son environnement individuel à un processus de mobilité sociale, exprimé par un ensemble d'indicateurs externes : maison, voiture, activité, vêtements, éducation des enfants, niveau de consommation, etc.

Par ailleurs, il faut indiquer que plus le différentiel salarial entre le pays d'origine et celui de destination est élevé, plus la possibilité

d'atteindre les objectifs prévus est grande et, par conséquent, plus l'option du retour est possible. De ce point de vue, le taux de change entre les deux pays peut stimuler autant la migration que le retour. Une dévaluation peut favoriser le retour des migrants qui ont des économies et qui peuvent profiter des altérations du marché de change pour vivre confortablement dans leur pays d'origine. Ainsi les disparités régionales, surtout entre des pays voisins, peuvent aussi bien être la cause d'un départ que d'un retour rapide.

Il y a lieu de différencier deux types de migrants au moment du départ. Celui qui a déjà commencé le compte régressif du retour, et dont le seul objectif est alors de revenir, et celui qui, au moment d'arriver dans son lieu de destination, brûle les navires et décide de manière abrupte de ne plus jamais rentrer. Les uns optent pour la temporalité de l'expérience migratoire quand d'autres font le choix du définitif. Même si les réalités peuvent changer, cela n'invalide pas l'importance de cette décision préalable : les choix ont leur transposition dans la pratique pour le travailleur migrant, sous la forme d'efforts et de sacrifices de la vie quotidienne et à travers les choix d'usage des transferts monétaires. On peut considérer qu'une immense majorité des migrants se situent dans la première catégorie, celle évoluant dans une perspective de retour.

N'ayant pas de projet de retour, le migrant qui rompt les relations qu'il entretenait avec son lieu d'origine cesse par conséquent d'avoir intérêt à maintenir un certain type de contact. Dans d'autres cas, les relations personnelles ne sont pas rompues alors que celles avec le pays le sont. De nombreux Péruviens ont par exemple pris, avant même de quitter leur pays, la décision de ne pas rentrer : les années de crise et de désespoir sont si nombreuses qu'aucune perspective n'est envisagée localement, donc aucune possibilité de retour.

À l'inverse, les migrants qui pensent au retour maintiennent leurs liens avec le lieu d'origine, ils entretiennent leurs relations et augmentent avec le temps leur capital social. Il est utile de signaler ici que le capital social peut servir autant à entreprendre une aventure migratoire (Massey et al., 1987 ; Massey et al., 1994) qu'à revenir au lieu d'origine. En ce sens la théorie du capital social explique la faisabilité du retour. Il est possible, bien que cela n'ait pas été étudié de cette manière, que la théorie de la cau-

saliété cumulative (MASSEY *et al.*, 1987 ; MASSEY *et al.*, 1994) opère aussi dans le contexte du retour : plus l'expérience accumulée de retour est grande dans la famille, la communauté ou le pays d'origine, plus les probabilités de retour au niveau personnel sont élevées. Un retour réussi peut être aussi mobilisateur que l'est le succès des migrants à l'étranger pour induire de nouvelles migrations. Pour le moins, c'est un argument qui est sans doute mobilisé au moment d'une discussion familiale ou lorsqu'une réflexion personnelle est entreprise.

## Une ethnographie du retour

On pourrait dire qu'il existe une *stratégie du retour*, qui se matérialiserait par une certaine façon de se fixer des limites, se donner des objectifs, s'obliger à revenir. Le travailleur migrant a généralement au moment de partir, certains objectifs précis outre l'objectif évident de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille. Ces objectifs sont fréquemment l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers qu'il est très difficile de se procurer avec les salaires du lieu d'origine : construire ou acheter une maison, acheter un lot ou un terrain, acheter une automobile, monter une affaire. Dans d'autres cas, il peut s'agir de payer une dette, déconomiser de l'argent pour le mariage, de faire face aux frais relatifs à une maladie, de payer l'éducation de ses enfants. Ces objectifs peuvent varier ou augmenter, mais il arrive un moment où ces objectifs ont soit été atteints, soit les délais fixes pour les atteindre ont été dépassés.

C'est le cas de Miguel Gutiérrez, issu d'une famille mexicaine de migrants, qui a expérimenté à différentes reprises l'aventure vers le Nord, avec pour objectif déconomiser de l'argent et de poursuivre des études d'agronomie. Lorsqu'il a été diplômé d'agronomie, il a décidé de migrer une nouvelle fois afin déconomiser de l'argent pour pouvoir acheter ses propres terres. Il a débuté comme travailleur agricole avant de devenir employé de l'université de Californie au moment où celle-ci conduisait des projets agricoles dans le comté de Monterey. Sa situation était très bonne, il avait des documents migratoires et un bon travail. Mais il avait décidé de revenir, ayant accompli son objectif : « Heureusement ou mal-

heureusement, j'ai décidé de rentrer, parce que le délai s'était terminée » (DURAND, 1996 : 247). Selon l'enquête, le bilan est imprécis, mais peu importe, il a la satisfaction d'avoir tenu son propre engagement.

Ce fut également la décision de Timoteo, migrant provenant d'Ameca (Jalisco), qui avait travaillé de nombreuses années dans les casinos de Lake Tahoe et avait pu monter une affaire dans son village. Est alors arrivé le moment où il a dû décider de rentrer et son raisonnement fut celui-ci : « Bon, je veux bien travailler jusqu'à un certain point, mais pourquoi continuer, si le magasin nous donne de quoi vivre ? » (DURAND, 1996 : 190).

Dans d'autres cas, l'objectif est d'obtenir les documents migratoires. Beaucoup de migrants rentrent à partir du moment où ils obtiennent leur titre de résident, parce qu'ils considèrent que ce document leur permet d'aller et de venir quand ils veulent. Il constitue comme une espèce d'assurance-vie ou d'assurance-chômage en cas de nécessité. Il arrive même que l'objectif soit plus ambitieux : la famille M., originaire de San José de Gracia (Michoacán), est rentrée la semaine qui suivit l'obtention de la citoyenneté américaine<sup>3</sup>. Le migrant connaît parfaitement la valeur qu'a un document de cette nature. Pour cette raison, il pense faire usage de celui-ci seulement quand ce sera strictement nécessaire. Dans d'autres cas, il s'agit d'une question plus pragmatique encore, liée au fait de pouvoir entrer et sortir sans difficulté pour rendre visite à la famille, faire du commerce, superviser des affaires diverses dans les deux pays. Quelques migrants font même l'essai d'un retour au village pour voir s'il leur est possible de s'adapter, tout en maintenant leurs relations et intérêts des deux côtés de la frontière, comme une mesure de précaution.

La raison du retour est aussi à mettre, dans certains cas de figure, en relation avec le capital social et humain dont dispose le migrant. Lorsqu'une personne maintient des liens avec sa communauté d'origine et avec sa famille étendue, elle dispose d'un système d'appuis qui lui facilite le retour et rend moins risquée

<sup>3</sup> Entretien effectué en septembre 2000 à San José de Gracia, Michoacán. Cet entretien a été dans une certaine mesure à l'origine de l'écriture de cet article. La difficulté initiale à comprendre ce cas et la logique qui explique la décision du retour ont été les stimulants pour commencer à travailler sur ce thème.



l'aventure. Le séjour à l'étranger est l'occasion pour le migrant d'acquiescer certains savoir-faire qui permettent de réaliser le retour au pays dans de meilleures conditions. Les migrants mexicains qui ont appris l'anglais, par exemple, peuvent obtenir de meilleurs emplois dans certains secteurs éducatifs, dans le commerce et les services. D'autre part, le séjour à l'étranger permet au migrant de se familiariser avec des outils et des machines de pointe qui lui permettent d'obtenir un meilleur emploi ou de mettre en place sa propre activité lors de son retour. C'est le cas des mécaniciens automobiles qui réparent les transmissions automobiles, métier fort spécialisé au Mexique puisque la majorité des voitures sont à changement de vitesse manuel. On observe des logiques semblables avec le maniement des systèmes d'irrigation, la conduite des machines lourdes, etc. Le capital humain acquis pendant le séjour hors du pays d'origine peut se transformer en facteur stimulant le retour, facilitant l'obtention d'un meilleur emploi ou la création de son propre emploi.

Quoi qu'il en soit, les exemples de retour les plus nombreux sont sans doute ceux des travailleurs retraités. Le migrant étend alors son séjour jusqu'à ce qu'il atteigne son objectif : être retraité. Et à ce moment-là, il rentre parce que la pension qu'il perçoit ne suffit pas pour vivre décemment aux États-Unis. C'est le cas d'Antonio, originaire d'Ixtlán (Nayarit), qui raisonne de la manière suivante : « Mon idée est d'attendre. J'ai 50 ans. Voyons si je peux tenir jusqu'à ce qu'ils me donnent ma pension, à 62 ans je pense bien aller au Mexique... » (DURAND, 1996 : 94). Comme on le sait, cette option est aussi beaucoup utilisée par les retraités nord-américains qui viennent au Mexique à la recherche d'un meilleur climat, d'une meilleure qualité de vie et des prix de marchandises et de services plus attractifs.

La situation inverse peut également se produire, c'est-à-dire que les objectifs n'aient pu être atteints et que le migrant soit dans l'obligation de rentrer. Le cas le plus récurrent est celui de la maladie. Le migrant qui ne dispose pas d'une assurance appropriée ne peut pas affronter une hospitalisation aux États-Unis. Ismael C., migrant d'origine péruvienne qui travaillait comme berger de brebis en Californie et au Nevada, a dû repartir parce que le climat et le type de travail qu'il effectuait, soumis aux intempéries, lui provoquaient de l'arthrite et il n'avait pas une assurance médicale adé-

quate pour faire face à ses frais<sup>4</sup>. Une autre cause qui provoque le retour est le chômage dans le pays de destination. Dans les pays industrialisés, les chômeurs vivent de l'assurance chômage, mais dans le cas des migrants la solution n'est pas aussi facile. Dans le cas mexicain, par exemple, il y a certaines barrières de type culturel qui empêchent les migrants de recourir à l'assurance. Celle-ci est perçue comme une aumône et comme une pratique à laquelle recourent seulement les Afro-américains ou les personnes qui se trouvent dans une situation désespérée. Dans le cas où ces migrants sont sans papiers, ils postulent rarement pour l'assurance chômage, du fait même de leur situation de précarité. Le chômeur migrant peut survivre un certain temps avec ses économies ou avec l'appui de personnes de sa famille ou de son entourage, mais tout cela a une limite. Dans les cas de récession et de crise économique, le retour est la seule option pour beaucoup de migrants qui ont de meilleures possibilités de faire face à ce type de situation dans leur pays d'origine. Dans ce cas, ce sont les conditions structurelles qui les obligent au retour, même si finalement il y a un processus de prise de décision, de retour volontaire.

Pour un certain nombre de migrants, le retour ne signifie en aucun cas un drame, c'est au contraire plutôt un soulagement. Les migrants temporaires qui attendent que le travail se termine pour retourner chez eux tiennent le décompte des jours et des heures qui les séparent de ce moment-là. C'est le cas de Juan P., migrant du Michoacán qui travaillait dans la culture de la fraise à Salinas, en Californie. Celui-ci comptait les jours qui lui restaient pour rentrer chez lui en frottant ses mains calleuses et pleines de blessures dues à l'acide. Ses compagnons se moquaient amicalement de lui et disaient que ce qu'il voulait, c'était rentrer pour dormir accompagné de son épouse. Juan P. acquiesçait en riant et en remuant la tête. Le premier prix que le migrant a à payer est seulement celui de devoir dire au revoir !

Dans le cadre familial, il y a également une relation directe entre le retour, la durée du séjour et les coûts que doit supporter la famille

<sup>4</sup> Entretien effectué à Jarpa, département de Junín (Pérou), le 3 janvier 2001. Les bergers péruviens ont remplacé les bergers basques qui pendant des années sont allés travailler comme bergers de brebis aux États-Unis. Beaucoup sont rentres, d'autres sont restés vivre de manière permanente, notamment en Idaho et au Wyoming.

du migrant. Il a été démontré qu'il y a une relation directe entre le cycle familial et les départs et retours des migrants. Plus le nombre de personnes dépendantes est élevé dans un foyer, plus la nécessité d'opter pour la migration est élevée ; celle-ci débutant généralement quand les enfants sont jeunes et ne contribuent pas aux revenus familiaux. Mais une logique inverse peut être observée lorsqu'une famille doit faire face à des problèmes conjugaux et familiaux (MASSEY *et al.*, 1987). Dans le cas mexicain, par exemple, un migrant peut choisir le retour quand les enfants entrent dans l'adolescence. Il s'agit souvent alors d'une demande de l'épouse qui exige la présence paternelle pour contrôler les enfants dans cette étape difficile. Dans le cas des migrants établis avec leur famille dans le lieu de destination, le moment crucial pour le retour se situe lorsque le premier enfant atteint l'âge de 12 ou 13 ans. Après cette date, il est rare que les enfants veuillent rentrer. De nombreux migrants mexicains ont à faire face au dilemme du retour parce qu'ils ne veulent pas que leurs fils et filles adolescents soient exposés aux drogues, à la violence et aux pratiques sexuelles qui règnent dans les quartiers pauvres des États-Unis. Dans d'autres cas, les pères choisissent d'envoyer leurs fils adolescents vivre avec les grands-parents ou des oncles, avec le prétexte qu'ils étudient l'espagnol.

Quoi qu'il en soit, le dilemme peut être résumé dans beaucoup de cas à un choix entre le niveau de vie ou la qualité de vie, entre des revenus économiques plus importants ou un rythme et une pression de travail moindres, davantage de temps de repos, un environnement connu et le contact avec la famille.

## Le principe du rendement décroissant

Des différents types de migration de retour analysés ici, plusieurs d'entre eux s'expliquent par eux-mêmes en fonction du type de retour. Le migrant temporaire revient parce que le contrat de travail s'est terminé ; le migrant transgénérationnel rentre au pays de ses parents ou de ses grands-parents en raison de l'avantage comparatif qu'il a par rapport de son capital social pour s'insérer et de son capital humain pour obtenir la nationalité ou, au moins, un visa ;

le migrant déporté peut attribuer son échec à la malchance, mais ce sont finalement les lois du pays d'accueil qui expliquent son cas. Enfin le retour de celui qui a échoué est expliqué par sa propre condition de chômeur donc déchéé dans son expérience migratoire. Le seul cas qui n'est pas expliqué par lui-même est celui du retour volontaire. Le cas des migrants de longue durée, dont beaucoup ont rencontré le succès, disposent de documents et même de la nationalité du pays de destination, requiert une explication plus large, appuyée sur une analyse analytique et une perspective théorique.

C'est ici qu'entre en jeu la réflexion sur les *rendements décroissants* comme une possible explication pour le cas des migrants de retour volontaire. Comme on le sait, les chercheurs s'intéressant au phénomène migratoire ont, depuis les premières réflexions théoriques et analytiques, recouru à des métaphores et à des explications en provenance d'autres branches de la connaissance. Le célèbre principe d'attraction-répulsion, plus connu comme le modèle *push-pull*, trouve son origine dans la théorie économique du marché (GONARD, 1928). Comme le signale Y. ARANGO (2003), nombre des théories migratoires ne sont pas *ad hoc* pour expliquer le phénomène migratoire, mais elles sont néanmoins très utiles, notamment les théories néoclassiques des disparités régionales (TODARO, 1969) et des décisions rationnelles (BORJAS, 1989).

La loi des *rendements décroissants* a été à l'origine formulée par l'économiste français A. R. J. Turgot (1727-1781) qui a analysé les *rendements non proportionnels, d'abord croissants et ensuite décroissants de la production* (SELDON et PENNANCE, 1994). Ses travaux ont été ensuite repris par une infinité de penseurs et d'illustres économistes. Parmi eux Karl Marx, qui utilise une terminologie différente et introduit un certain nombre de nuances significatives dans le cas de la migration. Dans ce cas, la *baïsse tendancielle du taux de profit* est en relation directe avec le facteur temps. Dans le contexte de la migration, il s'agirait d'un processus où, en paraphrasant Marx, il y aurait une tendance à la baisse dans les rendements que les migrants espèrent obtenir.

En d'autres termes, dans les premiers mois de travail, le migrant est ébloui par le salaire qu'il gagne, parce qu'il réfléchit dans les termes de la monnaie nationale d'origine. Vient ensuite une étape de réalisme et finalement le désenchantement, parce qu'il est très

difficile de sortir du marché du travail migrant. Finalement, le migrant doit se résoudre à réaliser que le salaire, tant apprécié dans un premier temps, joue une fonction sociale et lui confère un certain statut dans le lieu d'arrivée (PIORE, 1979), dans son cas celui d'appartenir au plus bas niveau de l'échelle sociale. Il retarde le moment d'arriver à cette conclusion, mais finalement y arrive. D'autant plus qu'entre en jeu la référence au lieu d'origine, où existent en comparaison des opportunités de mobilité sociale et d'acquisition de prestige.

Cependant, le rendement décroissant n'est pas seulement économique, il est aussi social, politique et culturel. L'intégration à la société de destination présente une limite difficile à dépasser. Le rythme d'apprentissage de la langue et des traits culturels tend à être décroissant alors même que les efforts et le stoïcisme initial perdent de leur raison d'être. Pour le migrant, le moment de la prise de conscience d'être arrivé à une limite – soit parce qu'il a obtenu le succès, soit parce qu'il n'est plus possible de recevoir des revenus plus importants – le place devant un dilemme où il doit à nouveau évaluer les coûts et les bénéfices économiques, familiaux, sociaux et personnels de sa situation. Le migrant dispose, après avoir travaillé de longues années à l'étranger, d'un nouveau capital humain, d'un nouveau capital social et d'un capital monétaire qu'il peut utiliser soit pour rester, soit pour rentrer. Mais il prend aussi conscience des limites que lui imposent l'âge, le quartier ou il vit, la société à laquelle il prend part et son degré d'intégration.

Évidemment, l'analyse en termes de coûts et bénéfices a à voir avec l'investissement initial que le migrant a dû effectuer. Plus l'investissement et les coûts sont importants, plus les possibilités de retour sont faibles. Dans le cas des migrants d'origine chinoise, en provenance de la province de Fujian, qui dépensent environ 40 000 dollars pour arriver aux États-Unis (New York Times, 22 juillet 2001), il est évident que les possibilités de retour sont très éloignées. Ce principe explique aussi la situation contraire, celle que représente par exemple la migration historique mexicaine, faite d'allers et retours permis par des coûts qui étaient minimaux. Maintenant, la situation est très différente, et les migrants essayent d'allonger les durées de séjour puisque les coûts et les risques au moment de traverser la frontière ont sensiblement augmenté (MASSEY et al., 2002 ; DURAND et MASSEY, 2003).

Un autre élément qui entre en jeu, évidemment, est le rendement décroissant en rapport avec l'âge du migrant. Ce n'est pas la même chose d'avoir 20 ou 40 ou 50 ans. La dose d'énergie, la capacité d'adaptation et la volonté de sacrifice sont inversement proportionnelles à l'âge. Cela est particulièrement significatif sur le marché du travail migrant, où on demande des jeunes gens, forts, avec une pleine disposition pour apprendre et une bonne détermination pour occuper des postes physiques ou pour assurer des journées supplémentaires de travail.

Finalement, le sujet du retour est aussi vieux que la tradition espagnole du retour des Indiens qui construisaient des hôtels particuliers dans leur village d'origine et ne parlaient que des exploits qu'ils avaient réalisés en Amérique. La catégorie du rendement décroissant, définie par Ingot, est, elle aussi, fort ancienne. Le retour fait encore et toujours partie de l'histoire de l'humanité et les rendements décroissants sont autant une loi de l'économie qu'une expérience vécue.

### Références bibliographiques

- ARANGO J., 2003 – La explicación teórica de las migraciones. Luces y sombras. *Migración y Desarrollo*, 1 : 4-22.
- BOJAS G. J., 1989 – Economic Theory and International Migration. *International Migration Review*, 23 : 457-485.
- DURAND J. (coord.), 1996 – *El norte es como el mar*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara.
- DURAND J., 2000 – Un punto de partida. Los trabajos de Paul S. Taylor sobre la migración mexicana a Estados Unidos. Tijuana, El Colegio de la Frontera Norte. *Frontera Norte*, 12 (23) : 51-64.
- DURAND J., MASSEY D. S., PARRADO E., 1999 – The new era of Mexican migration to the United States. *The Journal of American History*, 86 (2) : 518-536.
- DURAND J., MASSEY D. S., 2003 – *Clandestinos. Migración México Estados Unidos en los albores del siglo XXI*. Mexico DF, Universidad de Zacatecas y Editorial Porrúa.

- ESPINOSA V., 1998 – El dilema del retorno: migración género y pertenencia en un contexto transnacional. Zamora, El Colegio de Michoacán. Librarie Valois.
- GONARD R., 1928 – Essai sur l'histoire de l'émigration. Paris, Librarie Valois.
- JOFE A., 2003 – La migración de argentinos a Mallorca (1900-2002). Manuscrito. Primer Premio de Investigación por la Fundación Càtedra Iberoamericana de la Universitat de les Illes Balears.
- MARMORA L., 1997 – Las políticas de migraciones internacionales. Madrid, OIM/Alianza Editorial.
- MASSEY D. S., ALARCON R., DURAND J., GONZALEZ H., 1987 – *Return to Aztlan*. Berkeley, University of California Press.
- MASSEY D. S., ARANGO J., HUGO G., KOUAOUA A., PELLEGRINO A., 1994 – An evaluation of international migration theory: the North American Case. *Population and Development review*, 20 (4) : 699-751.
- MASSEY D. S., DURAND J., GOLDRING L., 1994 – Continuities in Transnational Migration: An Analysis of 19 Communities. Chicago, The University of Chicago Press. *American Journal of Sociology* 99, 6 May : 1492-1533.
- MERINO A., MERINO H., 2002 – *Historia de los inmigrantes peruanos en España*. Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas.
- PORTES A., BACH R., 1985 – *Latin Journey*. Berkeley, California University Press, 367 p.
- SASSEN S., 1988 – *The Mobility of Labor and Capital. A Study in International Investment and Labor Flow*. Cambridge, Cambridge University Press, 224 p.
- SASSEN S., 1999 – *Guest and Aliens*. New York, The New York Press.
- SELDON A., PENNANCE F. G., 1994 – *Diccionario de economía*. Barcelona, Oikos tau.
- TAKENAKA A., 1977 – Toward 'Nikkeism'? Japanese (Nikkei)-Peruvian Migrants a New Ethnic Minority. *Beyond Borders, Selected Papers on Refugee and Migration Issues*, American Anthropological Association.
- TODARO M. P., 1969 – A model of labor migration and urban unemployment in developed countries. *American Economic Review*, 59 : 138-48.
- TORNOS A., APARICIO R., LABRADOR J., GARCIA M., MUÑOZ H., 1997 – *Los peruanos que vienen*. Madrid, Universidad Pontificia de Comillas, 134 p.
- VARELA B., 2002 – *La migration Arménia en Argentina: la ruptura del mito del retorno*. Buenos Aires, Editorial Dunken.

Préparation éditoriale  
Yolande Cavallazzi

Mise en page  
Bill Production

Corrections  
Marie-Odile Charvet Richter

Coordination  
Catherine Plasse

Maquette de couverture  
Maquette intérieure  
Aline Lugand – Gris Souris

# Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| Présentation des auteurs .....   | 9   |
| <b>Introduction générale</b> .....   | 15  |
| Geneviève CORTES et Laurent FARET  |     |
| <b>Partie 1</b>  |     |
| <b>La construction du transnational</b> .....  | 27  |
| Introduction   |     |
| Stéphane DE TAPPA  |     |
| Chapitre 1   |     |
| Espace frontalier et articulation d'espaces sociaux transnationaux<br>entre Mexique et États-Unis .....        | 35  |
| Cristóbal MENDOZA  |     |
| Chapitre 2   |     |
| La circulation migratoire de footballeurs en Europe<br>Flux transnationaux de joueurs africains .....          | 59  |
| Raffaële POU   |     |
| Chapitre 3   |     |
| Circulations migratoires des élites économiques<br>dans l'ouest du Cameroun .....                              | 77  |
| Le cas des « antiques »  |     |
| Honoré MIMICHE et Zénabou TOURERE  |     |
| Chapitre 4   |     |
| Processus historiques urbains<br>et réseaux migratoires marocains à Turin, Italie .....                        | 97  |
| Giovanni SEMI  |     |
| <b>Partie 2</b>  |     |
| <b>Trajectoires et ruptures géopolitiques</b> .....  | 119 |
| Introduction   |     |
| Luc CAMBRÉZY   |     |
| Chapitre 5   |     |
| Les Grecs de l'ex-Union soviétique à Chypre .....  | 127 |
| Politiques des États et projets des migrants   |     |
| Kira KAURINKOSKI   |     |
| Chapitre 6   |     |
| Les impacts de l'opération <i>Guardian</i> (États-Unis)<br>sur les flux et modèles migratoires mexicains ..... | 145 |
| Luis Miguel RIONDA et Boris MARAKOV  |     |

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1952 (code de la propriété intellectuelle, première partie, autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4)).  
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2009

ISBN IRD : 978-2-7099-1668-4  
ISBN Pulm : 978-2-84269-866-9  
ISSN : 1958-0975

|  |       |     |
|--|-------|-----|
| Chapitre 7   |       |     |
| « Rapatriés » burkinabé de Côte d'Ivoire                                   | ..... | 167 |
| Réinstallations au pays et nouveaux projets migratoires                    |       |     |
| <i>Sylvie BREDELOUP</i>  |       |     |
| Chapitre 8   |       |     |
| Vers le nord ou vers le sud :  |       |     |
| les chemins de l'émigration nicaraguayenne                                 | ..... | 187 |
| <i>Lucile MÉDINA-NICOLAS</i>   |       |     |
| Partie 3   |       |     |
| <b>Le migrant, un acteur du développement ?</b>                            | ..... | 209 |
| Introduction   |       |     |
| <i>Hervé DOWENACH</i>  |       |     |
| Chapitre 9   |       |     |
| Migrations internationales et mobilisation des ressources                  | ..... | 217 |
| Les Maliens de l'extérieur et la problématique du développement            |       |     |
| <i>Seydou KEÏRA</i>  |       |     |
| Chapitre 10  |       |     |
| Transferts migratoires,  |       |     |
| trajectoires de mobilité et développement                                  | ..... | 237 |
| Regards croisés sur la Bolivie et le Mexique                               |       |     |
| <i>Virginie BABY-COLLIN, Geneviève CORTES et Laurent FARRÉ</i>             |       |     |
| Chapitre 11  |       |     |
| Circuits, projets migratoires et envois d'argent                           | ..... | 261 |
| des migrants mexicains du Veracruz   |       |     |
| <i>François MESTRIES</i>   |       |     |
| Chapitre 12  |       |     |
| L'évolution des stratégies migratoires des Burkinabé                       |       |     |
| en Côte d'Ivoire et le rôle des réseaux communautaires                     | ..... | 279 |
| <i>Alain BONNASSIEUX</i>   |       |     |
| Chapitre 13  |       |     |
| Le principe du rendement décroissant                                       | ..... | 297 |
| La migration de retour comme une nouvelle émigration ?                     |       |     |
| <i>Jorge DURANO</i>  |       |     |
| Partie 4   |       |     |
| <b>Mise en projets et stratégies</b>                                       | ..... | 319 |
| Introduction   |       |     |
| <i>Catherine QUIMINAL</i>  |       |     |
| Chapitre 14  |       |     |
| Dynamiques intrafamiliales et migration internationale                     | ..... | 327 |
| Obligations et ancrages des migrants du Veracruz (Mexique)                 |       |     |
| <i>Alberto DEL REY POVEDA et André QUESNEL</i>                             |       |     |
| Chapitre 15  |       |     |
| Les âges de la migration   | ..... | 349 |
| Cycle de vie, projets et rapports à l'espace des migrants népalais en Inde |       |     |
| <i>Tristan BRUSÉ</i>   |       |     |
| Chapitre 16  |       |     |
| Stratégies scolaires et circulation des néo-immigrants                     |       |     |
| dans les banlieues étasuniennes  | ..... | 367 |
| <i>David GIBAUD</i>  |       |     |
| Partie 5   |       |     |
| <b>Cultes et rituels en mouvement</b>                                      | ..... | 385 |
| Introduction   |       |     |
| <i>Chantal BORDES-BENAYOUM</i>   |       |     |
| Chapitre 17  |       |     |
| Espaces et mémoire   | ..... | 393 |
| Circulation du vodou haïtien à partir de la Guyane                         |       |     |
| <i>Maud LAETHIER</i>   |       |     |
| Chapitre 18  |       |     |
| Migration bolivienne en Argentine et religiosité populaire                 | ..... | 413 |
| Pratiques culturelles, réseaux et cohésion sociale                         |       |     |
| <i>Susana María SASSONE</i>  |       |     |
| Chapitre 19  |       |     |
| Vivants et morts dans les migrations mexicaines                            | ..... | 431 |
| Un système de relations inscrit dans la mobilité                           |       |     |
| <i>Françoise LESTAGE</i>   |       |     |
| <b>Conclusion générale</b>   | ..... | 453 |
| <i>Virginie BABY-COLLIN et Héliène GUÉTA-BERNARD</i>                       |       |     |
| Bibliographie générale   | ..... | 461 |
| Résumés  | ..... | 469 |
| Abstracts  | ..... | 487 |